

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUXILIAIRE DE VIE EN CLIS/ULIS

Ce document est à renseigner en vue d'une demande d'attribution d'un accompagnement de vie scolaire en CLIS/ULIS, aide humaine collective (AV CO), ou de manière très spécifique, aide humaine mutualisée et aide humaine individuelle.

Il précise les modalités de l'accompagnement des élèves scolarisés et les tâches qui seront confiées à l'AV par son employeur.

Les établissements scolaires adresseront les demandes à la DENC (primaire) ou à la Direction générale des enseignements du Vice-rectorat (secondaire / enseignement privé sous contrat), qui les transmettront au secrétariat du CHD ; ce dernier chargera la CEJH-NC d'instruire les demandes puis rendra son avis sur les volumes à financer.

Ce formulaire doit être dûment renseigné et complété des pièces justificatives fixées par la circulaire de la DASS-NC du 15/02/2024.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE / CLASSE (pour rappel, un formulaire par dispositif) :

Établissement scolaire :	Classe :
	Nombre de dispositifs :
Nom du directeur/de la directrice et tél :	Effectif prévu :
Commune :	Nom de l'enseignant/e :
Province :	Situation de la classe dans l'école, à l'étage : OUI / NON

PROFIL ENVISAGÉ DE LA CLASSE :

Nombre d'élèves scolarisés à temps complet		Nombre d'élèves scolarisés à temps partiel	
Nombre d'élèves inscrits à la cantine		Nombre d'élèves bénéficiant de temps de scolarisation en classe ordinaire	
Profil des élèves , précisez : Si certains élèves présentent un profil très différent de celui de la classe (notamment les élèves dépourvus d'autonomie), le préciser :			

4) Intervenir en dehors du temps d'enseignement

(exemples : surveillance lors des pauses de la journée, encadrement des sorties ou des projets de classe, etc.)

5) Faciliter les déplacements

(exemples : accompagnement lors des pauses de la journée, encadrement des sorties ou des projets de classe, etc.)

6) Accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière

(exemples : aide aux gestes d'hygiène, aux gestes liés à la prise des repas, etc.)

7) L'AV doit-elle avoir des aptitudes particulières ?

(exemples : connaissance de la Langue des Signes Française ou Langue parlée complétée (LPC), utilisation d'un ordinateur, connaissance des langues vernaculaires ou étrangères, aptitudes physiques, etc.)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA CLASSE ET PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Décloisonnements, sorties régulières, projets, transports, prises en charge extérieures, scolarisations à temps partiel, prises des repas, localisation de la classe ou de la cantine, etc.

COMMENTAIRES COMPLÉMENTAIRES

Retours d'expériences, présence d'un éducateur spécialisé, etc.

NOMBRE D'AV SOUHAITÉ POUR LA CLASSE

AV CO	nombre : nombre : nombre :	volume horaire par semaine : volume horaire par semaine : volume horaire par semaine :
AV mutualisée	nombre : nombre :	volume horaire par semaine : volume horaire par semaine :
AV individuelle	nombre : nombre : nombre :	volume horaire par semaine : volume horaire par semaine : volume horaire par semaine :

Se rapporter à la circulaire DASS-NC du 15/02/2024 pour les modalités d'instruction des AV scolaires en CLIS/ULIS.

Les signataires / date :

L'enseignant/e :

Le/la directeur/trice ou le/la chef/fe d'établissement :

IEP ou IEN-ASH :

La direction provinciale de l'enseignement :